

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 AOÛT 2024

Sont présents:

- Les conseillères : Mmes Sophie Bouchard et Chantal Godbout
- Les conseillers : Mrs. Réjean Bernard, Réal East et Jean-François Royer

Sont absents :

- M. David Royer

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras-Rossier.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Karoline Létourneau comme chargée de projet et Technicienne en traitement des eaux.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 24-08-147: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance; Il est : _____**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2024 à 19h00;**
- 4. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 juillet 2024 par e-mail;**
- 5. Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Voirie Rang 8-9
- 6. Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Analyses préliminaires DEC Enviro/AtkinsRéalis
 - 2) Demande pour sinistrés La Sarre
 - 3) Dualco
 - 4) Les élus veulent se doter d'une vision pour la municipalité
- 7. Correspondance;**
 - 1) Orientation préliminaire CPTAQ
 - 2) Journée annuelle santé mentale en octobre
 - 3) Carte touristique de l'Abitibi-Ouest
- 8. Présentation des comptes à payer;**
- 9. Diverses résolutions:**
 - 1) PAVL-PPA-ES
 - 2) Nomination Élu Eaux usées
 - 3) TECQ 2024-2028
 - 4) Modification budget OMH
 - 5) Rampe d'accès salle communautaire
 - 6) Galerie du loyer 3, 3^e avenue Ouest
 - 7) Lumières-Ballast désuets
 - 8) Teinture Quai municipal
 - 9) Ciment cabane pour génératrice
 - 10) Traitement employé 1014
 - 11) Colloque de zone
 - 12) Programmation version 7 TECQ 2019-2023
 - 13) Marge de crédit travaux Multi Robitaille Inc.
- 10. Période de questions (de 20h à 20h30);**
- 11. Rapport de Projet de Développement**
 - 1) Coupe des arbres parc
 - 2) Achat de sonde PHomètre
 - 3) Projet Accueillir en Français – 30 Sept
 - 4) Vente de lots 4 200 363-4 201 396 et 4 200 407

- 5) Démarche d'achat terrain Firme Paul Halle
 - 6) Satisfaction Balayage des rues
 - 7) Projet de pompe à essence autonome
 - 8) Vente espace publicitaire dans journal L'Entrain
12. **Sécurité Civile**
13. **Varia : Sujet Divers**
- 1) Achat Pancarte Interdiction au Camion-1 Rue est
 - 2) Demande de Peinture HLM et cabane oiseaux
14. **Clôture de la séance. Il est ___h___**
3. **24-08-148 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
8 JUILLET 2024 À 19H00

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2024 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2024 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 juillet 2024 par e-mail;**
5. **VOIRIE**
- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Rang 8 et 9 et autres
6. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**
- 3) Analyses préliminaires DEC Enviro/AtkinsRéalisis
 - 4) Demande pour sinistrés La Sarre
 - 5) Dualco
 - 6) Les élus veulent se doter d'une vision pour la municipalité
7. **CORRESPONDANCES**
- 1) Orientation préliminaire CPTAQ
 - 2) Journée annuelle santé mentale en octobre
 - 3) Carte touristique de l'Abitibi-Ouest Dossier concernant les dispositifs médicaux CAG
 - 4) Aide-mémoire services offerts élus et gestionnaire municipaux
8. **24-08-149: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour juillet 2024 de **61 966.96\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de juillet 2024 au montant de **2 215.47\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en juillet 2024 pour un montant de **16 913.37\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de juin 2024 payées en juillet 2024 pour **5 381.48\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour juillet 2024 pour **86 477.18\$.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9.

DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 24-08-150: PAVL-PPA-ES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose le document et informe les élus de la subvention du gouvernement du Québec accordé en 2024 pour la voirie locale (PAVL) soit le PPA-ES pour un montant de 23 302.00\$

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par M. Réjean Bernard, et résolu à l'unanimité d'accepter cette somme et de l'utiliser pour l'amélioration des routes de la municipalité et selon les conditions et obligations prévues aux modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

2) 24-08-151: Nominations deux élus pour les eaux usées

CONSIDÉRANT QUE le projet d'assainissement des eaux usées de La Reine chemine de plus en plus avec certaines complexités;

CONSIDÉRANT QUE les élus doivent comprendre la complexité du projet pour prendre les meilleures décisions possibles;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de nommer Mrs David Royer et Réal East pour suivre le dossier et participer aux discussions en zoom avec les différents intervenants dans ce projet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 24-08-152: TECQ 2024-2028

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale informe le conseil du dépôt de la nouvelle TECQ 2024-2028 pour un montant de 564 796\$ pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales admissible à compter du 1 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit tenir un seuil minimal d'immobilisation de 10% soit 56 479.60\$;

CONSIDÉRANT QU'IL pourrait avoir une bonification de 10% de l'aide gouvernementale soit : 56 480\$ si la municipalité respecte les critères d'écoresponsabilités prévus au programme.

CONSIDÉRANT QUE 20% de la somme allouée à la municipalité pourra être réalisée par des travaux admissibles de son choix et ce, sans tenir compte de l'ordre de priorité établi soit un montant de 112 952.00\$

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité de prendre en considérant le montant de 564 796\$ pour la TECQ 2024-2028 pour la réalisation d'infrastructure municipale admissible selon les conditions établies.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) 24-08-153 : Révision Budget OMH 22 juillet 2024

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé au 22 juillet 2024 au montant de 6106\$ au lieu de 5 941 \$ du budget précédent et de demander la raison.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) 24-08-154 : Rampe d'accès pour la salle communautaire

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité,

d'autoriser les dépenses pour faire une rampe d'accès le plus tôt possible municipale dans le centre communautaire pour faciliter l'accès au gens à mobilité réduite.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) 24-08-155 : Galerie du loyer, 3, 3^e Avenue Ouest

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, d'autoriser les dépenses pour faire l'amélioration de la galerie au 3, 3^e avenue pour la rendre sécuritaire.

Mme Fanny Dupras se retire de cette résolution.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) 24-08-156 : Lumières désuètes

CONSIDÉRANT QUE les lumières et ballast de la municipalité ont été remplacé par des lumières au Led;

CONSIDÉRANT QUE dans le lot de lumières et de ballast on retrouve des lumières ou ballast qui fonctionnent à travers de certaines qui ne fonctionnent plus et qui ne sont pas identifiés;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, de faire une annonce dans le journal L'Entrain pour ce lot de lumière à vendre, les intéressées pourront faire une offre d'achat jusqu'au 6 septembre avec un montant et les déposés au bureau municipal ou dans la boîte à l'entrée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) 24-08-157 : Teinture Quai municipal

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'attendre pour ce projet de teinture au quai municipal à moins d'avoir une subvention dans la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) 24-08-158: Ciment cabane pour génératrice

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'autoriser de faire faire le ciment dans la cabane pour la génératrice.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10) Traitement employé 1014

Ce point est reporté à la prochaine réunion par manque d'informations.

11) 24-08-159 : Colloque de zone

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale d'assister au colloque de zone qui se tiendra les 12-13 septembre à Val-D'or et d'autoriser la dépense de son inscription de 325.00\$ plus taxe.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) 24-08-160 : PROGRAMMATION VERSION 7 TECQ 2019-2023

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 7 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 7 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

- Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'approuver cette résolution tel que mentionnée ci haut et que cette résolution soit déposée dans le PGAMR par la directrice générale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10. PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)

11. RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

1) 24-08-161 : Coupe des arbres parc

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, de faire cibler les arbres brisés au parc par Mrs. Jean-François Royer et Réal East et de les faire couper et enlever les souches et remettre le terrain en bonne état.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) 24-08-162 : Achat de sonde PHomètre

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, d'autoriser la technicienne en eau potable Mme Létourneau de faire l'achat d'une sonde PHomètre pour la station de pompage eau potable.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 24-08-163 : Dépôt Projet Nouveaux Horizons

CONSIDÉRANT QUE le programme nouveaux 2024 pour les aînées est maintenant ouvert et il sera possible de déposer les demandes jusqu'au jeudi 12 septembre 2024 à 15h00. L'aide accordée peut atteindre 25 000.00\$. Le projet proposé sera de faire l'achat de 3 vélos à assistance électrique pour les adultes, des jeux de société, d'une table de pool, d'un jeu de fléchettes, d'un tapis de shufferboard qui seront ajoutés à la grande salle communautaire. Il est également inclus dans ce projet de déplacer et aménager le tronçon de la piste de ski de fond qui a été vendu et d'ajouter des lumières solaires et une affiche représentative de sentier. L'ajout d'une thermopompe dans le gym est également prévu par ce projet.

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Karoline Létourneau, chargée de projet de déposer un projet au programme de Nouveaux Horizons pour une somme de 25 000.00\$ l'entièreté des demandes de ce projet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) 24-08-164: Vente de lots 4 200 363-4 201 396 et 4 200 407

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des lots à vendre sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le règlement oblige de vendre seulement deux lots à la fois a moins qu'un lot pourrait devenir orphelin comme dans le cas de cette vente de lot;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité oblige l'acheteur de bâtir une maison en dedans de trois ans lors de la date de la signature de la vente de lots;

CONSIDÉRANT QUE le futur acheteur aimerait acquérir les trois lots;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'autoriser la vente de ces trois lots à ce futur acheteur et de bien lui mentionner qu'il a trois ans pour se construire une maison sur un de ces trois lots à partir de la signature sur le notaire sinon les trois lots reviendront à la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) 24-08-165 : Démarche d'achat terrain firme Paul Hallé

CONSIDÉRANT l'achat du matricule ou lot de taxes impayés en 2023.

CONSIDÉRANT que la municipalité est prête à passer la transaction pour en faire l'acquisition;

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, de mandaté la firme Paul Hallé de faire la transaction chez le notaire.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) 24-08-166 : Achat de Pancarte pour la 1, Rue Est

CONSIDÉRANT QUE la municipalité rencontre un problème de transport de gros camion sur la 1, Rue Est qui n'est pas autorisé;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, d'autoriser de commander une pancarte d'interdiction au camion de passer et d'en faire l'installation le plus tôt possible.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) **24-08-167 : Demande de citoyens pour de la peinture**

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de la Reine pour utiliser des restants de peintures pour peindre une table de pic nic au OMH et des cabanes oiseaux à un autre endroit dans la municipalité;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'accepter cette demande et d'informer les citoyens concernés.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) **Vente espace publicitaire dans le journal L'Entrain**

Dossier à suivre

9) **Comité Embellissement**

Dossier à suivre avec Mmes Rochette et Philbert

12. **SÉCURITÉ CIVILE**

13. **VARIA : Sujet Divers;**

14. **24-05-168 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h11

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras-Rossier

Je, Fanny Dupras-Rossier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.